

## A. L'INNOVATION SOCIALE, UN ENJEU POUR L'ESS, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR NOTRE RÉGION

### 1. LES OBJECTIFS DU TRAVAIL SUR L'INNOVATION SOCIALE

*« Il est probable que l'ère de l'innovation tirée par la consommation touche à sa fin et que nous entrons dans celle de l'innovation tirée par les enjeux sociétaux. »*

Luke Georghiou, Université de Manchester,  
Rencontres de la croissance COE-Rexecode, 22/10/2009

Engagée en 2009, la démarche sur la thématique de l'innovation sociale, animée par la Chambre Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est poursuivie en 2010.

Le rendu qui en est fait ici s'appuie en particulier sur :

- Les contributions d'un groupe de travail composé d'acteurs de l'économie sociale et solidaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>54</sup>.
- Les apports théoriques notamment de Nadine Richez-Battesti, Université de la Méditerranée et LEST.
- Les investigations de l'Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire et de son Conseil Scientifique.

Conscient de l'importance grandissante que prend le concept d'innovation sociale, ce travail de la Chambre Régionale a pour objectifs de :

- Favoriser une appropriation commune la plus large du concept d'innovation sociale.
- S'accorder sur le périmètre de cette innovation, c'est se donner la possibilité de conduire une stratégie pour favoriser son développement.
- Contribuer à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire et de ses formes d'organisations comme acteur régional de l'innovation.
- Enrichir, par des propositions, la stratégie régionale de l'innovation (SRI), adoptée en 2009 mise en œuvre et pilotée par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le point est fait ici sur les principales avancées de ce travail et sur les enjeux qui s'en dégagent pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et plus largement pour le territoire régional.

<sup>54</sup> Participants : Alliance Provence (Gaëtan Vallée), APEAS (Bruno Lasnier), Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (Catherine Caradec), Epice (Benoît Hamon), ESIA (Bruno Rochegude), ESSOR 13 (Hélène Laude), Fondation MACIF (Daniel Mayer), Inter-made (Alexandre Fassi), La Plateforme (Philippe Oswald), Dispositif Microprojets - Cress Paca (Béatrice Guilbert), Mutualité Française (Emile Londi), PADES (Guy Roustang), PRIDES PSP (Sandie Badel), Université de la Méditerranée et LEST (Nadine Richez-Battesti), Voisins et citoyens en Méditerranée (Roland Magnaudet), A Fleur de Pierre (Christelle Ferré, Philippe Berrod, avec la participation de Florence Ghestem-PADES), AICS-Esprit Papillon (Hélène Guyon, Michel Sarocchi), Solid'Arles (Sophie Bovéro, Henri Tisseyre), UrbanCoop (Christophe Houdebine), Cress Paca (Emmanuelle Magniny).

## 2. L'ÉTAT DE L'ART SUR LA RECHERCHE SUR L'INNOVATION SOCIALE<sup>55</sup>

### a. Un contexte de crise

Plusieurs facteurs contribuent à un regain d'intérêt pour les questions d'innovation. Les différentes facettes de la crise, économique, financière et de l'État-Providence expriment l'inadéquation des modes de régulation et des politiques sociales face à l'émergence de nouveaux besoins. Elles contribuent à mettre en scène les enjeux de l'innovation. C'est aussi la Stratégie de Lisbonne (« Économie de la connaissance, croissance et cohésion sociale ») adoptée au début des années 2000 et dont les objectifs sont prolongés jusqu'en 2020, qui contribue à mettre l'accent sur le rôle clé de l'innovation.

C'est enfin la volonté de dépasser une conception « techniciste » de l'innovation pour répondre aux défis sociaux et environnementaux qui induit une réflexion sur l'innovation, et plus précisément sur l'innovation sociale.

### b. Quelles définitions de l'innovation sociale ?

Il n'y a pas une définition unique et stabilisée de l'innovation sociale. Comme l'utilité sociale, elle est spécifiée par un faisceau de critères.

- L'innovation sociale se caractérise, comme l'innovation au sens large, en tant que valorisation économique de nouvelles idées, combinaison nouvelle de moyens, ou mise en œuvre d'une solution nouvelle qui concerne toutes les dimensions de la production de biens et services.
- Elle s'inscrit aussi dans la définition proposée par l'OCDE dans le manuel d'Oslo (2005) : « Une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures et lui conférant un avantage concurrentiel ».
- Elle peut aussi s'aborder comme capacité à dépasser l'homogamie en créant les conditions de la diversité (nouveaux agencements, nouvelle vision du monde, etc.).

De façon plus précise, les analyses qui tentent de qualifier l'innovation sociale depuis 20 ans ont en commun de souligner les dimensions :

- principalement immatérielles et intangibles de ces innovations,
- procédurales, organisationnelles ou institutionnelles,
- moins radicales au sens de rupture et plus incrémentale (signalant l'adaptation plus que la révolution).

Ces analyses se développent dans trois directions :

- la caractérisation du lien entre innovation et développement territorial<sup>56</sup>,
- l'ancrage de l'innovation sociale dans la sociologie des organisations<sup>57</sup>,
- l'articulation entre innovation sociale, économie sociale et solidaire et capital social, au sens des liens et réseaux sociaux<sup>58</sup>.

### Qu'est ce qu'une innovation sociale ?

Ainsi que le souligne Jouen, « le terme est trompeur, il traduit la dimension collective et sociale, humaine de l'innovation mais ne signifie pas son absence de dimension économique.

<sup>55</sup> Ces éléments ont été apportés par Nadine Richez-Battesti et présentés lors de l'Atelier professionnel du 01/10/2010

<sup>56</sup> Hillier J., Moulaert F., Nussbaumer J. (2004) « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », Géographie, Économie et Sociétés, n°2, Volume 6, pp. 129-152.

<sup>57</sup> Alter N. (2000), L'innovation ordinaire, Sociologies, PUF.

<sup>58</sup> Levesque B. (2006) « Le potentiel d'innovation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique », Cahier du CRISES, ET0604.

Il recouvre plusieurs champs : relations professionnelles, solidarité, transformation de la société, organisations publiques et privées, action publique et politique»<sup>59</sup>. Souvent à l'origine d'une transformation de la société, elle «naît d'une initiative collective en vue de satisfaire un besoin, d'inventer une pratique nouvelle, de résoudre un problème» (DIIESES, 2007). D'autres mettent plus l'accent sur «la coordination des relations entre les acteurs sociaux dévolus à la résolution des problèmes socio-économiques pour améliorer les performances et le bien-être des collectivités»<sup>60</sup>. Pour Bouchard, l'innovation sociale «rend compte des initiatives prises pour répondre à des attentes sociales»<sup>61</sup>. Elle «concerne des activités peu ou pas développées, elle est territorialisée et repose sur des dynamiques collectives et participatives»<sup>62</sup>. L'innovation sociale exprime le «caractère novateur d'une solution induisant des solidarités et intensification des coopérations entre acteurs, avec des arènes pour débattre et des processus de traduction et de médiation»<sup>63</sup>.

### 5 points clés pour la définir :

- Finalité : réponse aux besoins sociaux et environnementaux.
- Usages et processus : pratiques sociales et/ou organisations, voire mouvement social, utilité sociale.
- Dimension collective : modèle de gouvernance multi parties prenantes et réseaux.
- Coordination, médiation et traduction.
- Ancrage territorial.

On est donc confronté à une conception large de l'innovation sociale qui concerne le comportement des acteurs, la finalité de l'action, la nature des biens ou services produits, la diversité des ressources mobilisées, des acteurs impliqués, des processus et des usages.

#### Exemple de critères d'innovation sociale issus des modalités de sélection des projets Alter'Incub (Languedoc-Roussillon) 2008 :

- Viser un nouveau marché ou une nouvelle manière d'aborder un marché.
- Mode de gouvernance collectif.
- Produire des biens et services démontrant un intérêt collectif.
- Déboucher sur des créations d'emplois en plus du porteur.

Aussi ne semble-t-il pas exister de limites nettes entre innovation sociale et innovation technologique.

### c. Proximité et différenciation par rapport à l'innovation technologique

Que l'on s'intéresse à l'innovation technologique ou à l'innovation sociale, les liens avec la recherche sont nécessaires mais moins soutenus et moins pratiqués par les laboratoires et les chercheurs en Sciences Humaines et Sociales (SHS) susceptibles de supporter l'innovation sociale que par ceux des «sciences dures» en appui de l'innovation technologique. Il y a de fait un enjeu de changer les regards, les pratiques et la valorisation.

<sup>59</sup> Jouen, M., 2008, La cohésion territoriale, de la théorie à la pratique, Notre Europe, www.notre-europe.eu

<sup>60</sup> Harrison D., Vezina M. (2006) «L'innovation sociale, une introduction», Annals of Public and Cooperative Economics, Vol. 77, n°2, pp. 129-139, Juin.

<sup>61</sup> Bouchard M. (2006) «De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec», Annals of Public and Cooperative Economics, Vol. 77, n°2, pp. 139-166.

<sup>62</sup> Richez-Battesti N. (2008) «Innovations sociales et dynamiques territoriales : une approche par la proximité», in H. Zaoual (dir.), Développement durable des territoires, Coll. Marchés et Organisations, L'Harmattan, pp. 61-88.

<sup>63</sup> Richez-Battesti N., Vallade D. (2009) «ESS et innovations sociales : quel modèle socio-économique d'incubateur ? premiers résultats sur un incubateur d'entreprise sociale en Languedoc-Roussillon», in Revue Innovation, n°30/2, pp. 41-61.

La dimension entrepreneuriale est bien présente dans les deux types d'innovation. Mais en matière d'innovation sociale, l'enjeu de la construction de l'entrepreneuriat est plus fort, surtout que le plus souvent il suppose un modèle organisationnel multi parties prenantes méconnu. En ce sens le processus d'accompagnement est non seulement souhaitable mais généralement d'une durée plus longue, tant pour travailler la gouvernance collective et les partenariats que pour construire des marchés qui le plus souvent ne sont même pas émergents.

Si le lien au territoire est observable pour la plupart des innovations, il est renforcé pour l'innovation sociale. En effet, il y a tout d'abord un enjeu de transparence et de coordination des dispositifs d'aide existants sur le territoire de façon à renforcer leur cohérence et leur complémentarité. Il y a ensuite un enjeu dans le processus d'émergence et de valorisation de l'innovation. Il s'agit de favoriser un climat d'innovation, un milieu innovateur afin de rendre possible les économies d'échelle, les externalités de connaissance et de réseaux et contribuer à la réduction des risques. Il y a enfin un enjeu de favoriser la transition entre un territoire comme simple support et un territoire comme moteur de l'innovation sociale.

#### **7 facteurs de différenciation entre innovation sociale et innovation technologique :**

- Origine de l'innovation et rapport à la valeur : non issue de la pression du marché et de la concurrence (market pull) mais en réponse à une pression de l'environnement social et politique (societal push avec demande non explicite).
- Une innovation qui n'en semble pas une : « un savoir banal » ?
- L'importance du processus et des comportements : apprentissage collectif et organisationnel, enrôlement des parties prenantes et partenariats et donc de la gouvernance partenariale.
- Le rôle central des usages de l'innovation : des logiques d'action hétérogènes (patrimoniales, managériales, entrepreneuriales, sociales, etc.).
- Construction de marchés spécifiques.
- Un mode de diffusion « doux » : information et formation plus que mise sur le marché.
- Des résultats attendus hétérogènes et une finalité : la transformation des rapports sociaux de production.

#### **d. Innovation sociale et économie sociale et solidaire**

Dès lors, peut-on considérer que l'innovation sociale se fonde dans l'ESS ?

Incontestablement, l'innovation sociale est une voie d'entrée vers l'économie sociale et solidaire, en particulier lorsqu'on considère les principes qui fondent l'innovation sociale : engagement et modèle de gouvernance ; principe de double qualité environnementale et sociétale - qualité de l'action, du travail et du produit. Mais elle n'est pas la seule. D'autant qu'en son sein, on observe des tensions entre expérimentation, bricolage et formalisation-diffusion. Le plus souvent les innovations déployées par les organisations de l'économie sociale et solidaire font l'objet de stratégies d'amélioration en continu tendant à rendre difficile leur consolidation. Il y a donc un enjeu à favoriser l'anticipation et accompagner la consolidation de l'innovation sociale dans les organisations afin d'en favoriser la diffusion. Mais avec la diffusion, le risque de récupération apparaît par des entreprises plus soucieuses de communiquer sur des innovations sociales que de les mettre en œuvre.

D'autres acteurs, telles que les entreprises sociales, tentent de se définir par leur contribution à l'innovation sociale. Ces entreprises parfois ancrées dans l'économie sociale et solidaire, mais plus souvent dans le "social business" risquent de s'approprier le discours sur l'innovation sociale contribuant à marginaliser le rôle de l'économie sociale et solidaire.

### e. Grille de repérage de l'innovation sociale produite en PACA

Dans le cadre de notre enquête en Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons dialogué et interrogé des acteurs locaux pour recueillir leurs représentations de l'innovation sociale (approche inductive fondée sur ce que les acteurs en disent et participative). Ils la caractérisent essentiellement par de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. Dans l'objectif de repérer le caractère innovant des projets et activités de l'économie sociale et solidaire, nous avons formalisé leurs représentations selon deux entrées : des registres d'actions et des déterminants qui permettent de les caractériser.

REGISTRES	DÉTERMINANTS
Rapport entre valeurs & pratiques	Cohérence et/ou originalité du domaine concerné (organisation, produit ou service, etc.)
Lien au territoire	Articulation de champs d'activité et/ou d'acteurs, rapprochement de domaines habituellement distincts (acteurs, milieux, secteurs d'activité, métiers, etc.)
Modalités de l'activité productive (et fixation du prix)	Nouveau circuit économique (ou déplacement par rapport aux filières existantes), recherche d'externalités volontaires, parties prenantes élargies et/ou double qualité (usager/client et acteur/producteur)
Dimension relationnelle	Mise en réseau et/ou transformation sociale

↑ Évaluation (participative, plurielle, prise en compte de l'impact) ↓

Dans ce schéma, la question de l'évaluation occupe une place singulière. Elle est centrale dans la manière dont les acteurs de l'ESS définissent leurs propres critères de qualité, nécessaire pour donner la pleine mesure des activités menées, mais encore peu outillée et mise en œuvre du fait principalement du manque de moyens. Comment faire pour que chaque acteur novateur de l'économie sociale et solidaire progresse dans ce sens ?

Les travaux généraux sur l'utilité sociale ou plus largement sur les nouveaux indicateurs de richesse sont, dans ce cadre, un atout. Ils permettent d'échapper à la survalorisation des critères quantitatifs et monétaires.

## 3. CRÉER UN CONTEXTE FAVORISANT L'INNOVATION SOCIALE EN PACA

### a. Un atelier pour en débattre

«Rendre explicite les pratiques innovantes de l'ESS», «travailler sur les modalités de coopérations territoriales», «cultiver la confiance», «offrir des outils prêts à l'emploi», tels sont quelques-uns des apports du 7<sup>ème</sup> Atelier de l'Économie Sociale et Solidaire (1<sup>er</sup> octobre 2010 au Petit Arbois, Aix-en-Provence) consacré à l'innovation sociale sous le thème «L'innovation, un enjeu pour l'économie sociale et solidaire, un levier de développement pour notre région».

Avec plus de 60 participants, cet atelier a permis d'échanger sur les enjeux posés à l'économie sociale et solidaire sur la création d'un environnement favorable au développement de l'innovation sociale dans notre région PACA. Ce type d'atelier permet également les rencontres entre professionnels et partenaires, le réseautage et développement personnel<sup>64</sup>.

<sup>64</sup> D'après le questionnaire de satisfaction, sur 14 réponses, 3 «contacts utiles» par participant ont été pris en moyenne lors de cette journée, et une majorité de personnes s'est déplacée pour des raisons de contenu (79%), réseautage (57%) et développement personnel (57%).

## b. Quels enjeux et axes de développement ?

### Innovation & Formes d'organisations favorables

L'innovation sociale naît de la transversalité et des partenariats : organisations multi-partenaires, apports réciproques des différentes parties prenantes dans l'entreprise, échanges entre services, filières, thématiques, etc.

Selon la Datar<sup>65</sup>, « [...] l'innovation repose sur les liens sociaux, la qualité des échanges, la confiance. Des caractéristiques qui ne sont pas toujours celles des entreprises traditionnelles, motivées par le profit et structurées par des hiérarchies rigides. Des formules alternatives ont donc vu le jour, construites pour que le fonctionnement, la régulation et le contrôle soient assurés par des moyens plus démocratiques, et pour que dans la combinaison traditionnelle de la société commerciale : capital + travail, ce soit le travail qui ait la haute main sur l'ensemble ». Le document cite en exemple les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) où les salariés sont les associés majoritaires, les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) qui permet d'associer des acteurs publics et privés autour du projet et les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi) où les entrepreneurs sont en même temps salariés de la coopérative et propriétaire de leur activité.

En cela, l'ESS dispose d'une expérience qu'il lui appartient de valoriser. Les partenaires publics sont à l'écoute des projets de développement d'activités, générateurs d'emploi et porteurs d'une économie responsable et solidaire : « l'économie sociale et solidaire a une capacité originale à travailler avec l'ensemble des entreprises, avec les syndicats, les comités d'entreprises, etc.<sup>66</sup> ». Ainsi, au-delà des formes d'organisation relevant directement de l'économie sociale et solidaire, pour nombre d'acteurs il s'agit également d'utiliser la capacité de ses entreprises à animer des démarches coopératives élargies à d'autres types d'acteurs publics et privés. Dans ce cas, quelle est la forme de groupement, les modalités d'organisation, qui permettraient cet élargissement tout en conservant une dimension forte d'innovation sociale ?

### Innovation & Investissement, un processus stratégique pour les entreprises de l'ESS

Afin de favoriser son développement, l'économie sociale et solidaire a besoin de renforcer ses fonds propres. Une solidité financière accrue permettrait de stimuler l'investissement dans des activités innovantes et de mettre en valeur son potentiel d'innovation sociale. Benoît Lévesque, spécialiste canadien de la notion d'innovation sociale, parle de « potentiel d'innovation de l'économie sociale et solidaire qui se révèle inégalement actualisé<sup>67</sup> ». A partir de la capacité d'identification des besoins et demandes sociales, des reconfigurations des rapports entre économie et social, et entre État et questions sociales, ce potentiel

**Affirmer la légitimité entrepreneuriale de l'économie sociale et solidaire.**

Encourager l'entrepreneuriat collectif, en tant qu'acteur à part entière de l'innovation

**Favoriser les coopérations et les partenariats**

dans ou en appui sur l'économie sociale et solidaire : entre logique de filières et extension à l'ensemble des acteurs de l'innovation. La notion de confiance est ici centrale : confiance des pouvoirs publics envers les acteurs de l'économie sociale et solidaire, confiance des acteurs avec les plateformes, fédérations, etc.

**Favoriser la mise en place d'outils territoriaux**

pour favoriser le développement d'initiatives répondant à des besoins sociaux.

Il nous faut affirmer le droit à l'expérimentation, alors que la tendance est à la rationalisation.

L'expérimentation est l'une des bases des projets collectifs et de l'innovation sociale. Quels espaces et quels outils créer pour cela ?

Identifier les invariants, modéliser, maîtriser les modèles socio-économiques de l'économie sociale et solidaire, afin de diffuser, essayer, transmettre

<sup>65</sup> « Créativité et innovation dans les territoires » - 4 mai 2010 - Conseil d'Analyse Économique /Datar /Académie des technologies.

<sup>66</sup> Atelier du 01/10/2010

<sup>67</sup> Table ronde : innovation sociale, entre théorie et pratique - Caen - 26/11/2009

d'innovation apparaît variable selon la phase de développement de l'activité, pour des raisons à la fois internes et externes.

Il serait pertinent de constituer un groupe de travail et de réaliser une étude d'ingénierie financière sur cette question. Plus largement, il est préconisé de mieux intégrer l'innovation sociale dans les financements et dispositifs d'accompagnement existants, qui restent encore trop fermés aux innovations non technologiques. Il serait souhaitable de parler d'innovation au sens large, sans cloisonner innovation technologique et innovation sociale ou sociétale.

### Innovation & Évaluation, appréhender les plus values des activités innovantes

La visibilité des innovations sociales de l'économie sociale et solidaire relève du lien entre concept et pratiques et de l'utilisation d'outils permettant de rendre les pratiques explicites. Il apparaît nécessaire d'aboutir à des outils concrets, disponibles, prêt à l'emploi afin de mieux formaliser et valoriser collectivement l'innovation sociale. Dans cette perspective, le lien avec les laboratoires de recherche est à cultiver. Mais il faut surtout s'efforcer de trouver un équilibre entre créer de nouvelles conditions favorables à l'innovation, c'est-à-dire sortir des cases, et normaliser, définir un référentiel pour une qualité de services donc entrer dans les cadres.

### Innovation & Transformation sociale, les freins à la diffusion des innovations

L'un des atouts de l'économie sociale et solidaire, en termes de capacité d'innovation, est la proximité avec les personnes, leurs besoins et leur expression. Aujourd'hui, les questions de société sont prégnantes, ravivant la recherche de solutions avec et pour les personnes. Elles ouvrent de fait des perspectives de développement aux organisations de l'ESS. L'innovation sociale peut être définie comme « toute nouvelle approche, pratique, intervention ou produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés<sup>68</sup> ». L'initiative, l'expérimentation devient une innovation dans la mesure où d'autres parties prenantes que les créateurs s'en emparent, s'impliquent, réutilisent cette innovation. On pourrait dire que l'innovation sociale, comme l'innovation tout court, provient de la capacité à transformer une idée originale en projet collectif.

### Innovation & Dialogue social territorialisé

Il apparaît important de chercher à favoriser l'auto-organisation collective. Cela suppose une confiance des pouvoirs publics en direction des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et un élargissement des opportunités de débattre

### Le logement et le transport

Les situations de mal logement (personnes âgées, habitants des « quartiers difficiles », travailleurs pauvres) se développent dans notre région. L'attractivité du territoire en termes démographiques complexifie le défi sur le logement, dans un contexte de déficit de l'offre de logement, de prix du foncier et de conflit d'usages entre les espaces constructibles (logements, infrastructures, activités économiques), la préservation d'espaces agricoles ou naturels...

Ces problématiques sont en partie liées aux questions de mobilité et de liaisons entre les villes et les arrière-pays ou pôles rurbains.

Les initiatives permettant de favoriser le passage de modes de transport individuel vers le collectif, de relocaliser les activités économiques dans les territoires ruraux, de développer le travail à distance grâce aux réseaux haut débit sont à encourager.

### La formation des salariés et des dirigeants

La région PACA étant très mal classée en termes de formation des salariés, toutes les initiatives permettant de développer la coopération inter-filière dans les domaines de la formation, du développement des compétences et qualification, de la mise en œuvre de démarches GPEC sont utiles. Il importe aussi de renforcer la formation de formateurs, indispensables pour contribuer à diffuser les modèles de l'ESS.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont un

<sup>68</sup> Bouchard, 1997

et de s'associer pour bâtir de nouveaux projets. Dans cette perspective, de nouvelles démarches de dialogue social territorialisé se font jour.

Des organisations syndicales s'engagent également dans des expérimentations originales de dialogue social territorial en travaillant de concert avec des institutions et collectivités locales, des universités, d'autres partenaires sur les problématiques d'emplois et de formation. « Les partenaires sociaux entendent travailler dans le cadre du dialogue social territorialisé [...] et influencer ainsi les politiques publiques. Ils disposent en France de nouveaux outils d'intervention amenés par les réformes du dialogue social de 2004 et 2008 qui donnent une place essentielle à la négociation en entreprise et par la décentralisation des compétences publiques concernant l'emploi et la formation professionnelle en direction de la Région. Ces outils fournissent des instruments nouveaux pour intervenir sur la précarité dans l'emploi.<sup>69</sup> » En particulier pour le secteur des services à la personne, « la nécessité d'organiser un dialogue social territorial est apparue, notamment parce que ce champ transcende les branches professionnelles existantes ; ceci questionne un ensemble d'acteurs divers sur un même territoire (entreprises, pouvoirs publics gestionnaires, pouvoirs publics financeurs, secteur sans but lucratif, syndicats de salariés, employeurs, organismes de formation, etc.). [...] L'enjeu est ici le développement de partenariats internes à l'économie sociale et solidaire visant à sécuriser les parcours sur un territoire et un secteur et plus seulement dans l'entreprise. D'où la perspective d'un travail sur le niveau de dialogue social territorial associant des parties prenantes multiples à un projet de « dialogue social élargi », cohérent avec les fondamentaux de l'ESS.<sup>70</sup> »

### Innovation & Nouveaux circuits économiques

Le terme innovation sociale est un raccourci, il est impératif de ne pas dissocier innovation sociale de sa dimension économique. Mais ce raccourci permet aussi de souligner que le moteur de l'innovation n'est que rarement « purement » économique, mais bien plus souvent liée aux pratiques sociales.

De plus, la proximité généralement acceptée entre la notion d'innovation et celle de la recherche d'avantages concurrentiels pose question aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est impératif de ne pas réduire l'innovation sociale au seul marché, les modèles économiques de l'économie sociale et solidaire hybridant bien souvent les ressources de la solidarité directe, celle de la redistribution et ventes sur le marché concurrentiel.

des leviers pouvant favoriser la créativité, régénérer la vie relationnelle, contribuer à apporter des réponses aux problématiques sociales. Ces outils permettent de structurer une approche collaborative de l'innovation sociale. C'est dans cette logique que l'outil *sagess.pro* a été conçu : favoriser la coopération d'acteurs grâce à la mise en réseau (réseau social d'entreprises de l'économie sociale et solidaire), améliorer la connaissance du territoire et de ses problématiques par la capitalisation d'informations (moteur cartographique, veille ciblée). Dans de nombreuses filières, les TIC constituent un élément incontournable du métier, de la gestion du planning, du suivi des interventions, sans oublier la facturation et la paye. Les TIC constituent un support potentiel de l'innovation sociale : partage d'outils, plateforme de travail collaboratif, nouveaux produits, services, agencements organisationnels, solutions informationnelles, etc.

### L'alimentation

La problématique de la montée des phénomènes de malnutrition et de la demande sociale d'aide alimentaire a déjà été soulignée dans le Panorama Régional précédent. De nouveaux facteurs viennent renforcer la tension sur les questions alimentaires. En effet, les scénarii prospectifs à l'horizon 2030 pointent en particulier des difficultés probables :

- sur l'espace agricole existant

<sup>69</sup> Sécurisation des parcours et dialogue social ; Réponses à la précarité dans l'emploi, Région Rhône-Alpes, Université Pierre Mendès France Sciences Sociales et humaines de Grenoble, Ministère de l'emploi de la cohésion sociale et du logement, Commission européenne, CFDT, CGT région Rhône-Alpes.

<sup>70</sup> « Le dialogue social dans le secteur des Services à la personne : un levier de changement pour la qualité d'emploi ? » Synthèse Sophie Armand - déc 2009

L'innovation sociale se déploie ainsi dans de nouveaux circuits économiques réduisant les intermédiaires entre producteurs et consommateurs, introduisant des paiements anticipés (pré-achats) plutôt que des paiements différés, et favorisant le débat sur le juste prix permettant aux producteurs de vivre de son activité productive et au consommateur d'accéder à la consommation.

### Innovation & Utilité sociale/RSE

Les termes utilité sociale et innovation sociale sont proches, parce qu'ils renvoient l'un et l'autre à un renouveau des conceptions de la valeur et de la richesse, et mettent l'accent sur l'intangible et l'immatériel. Mais le premier est plus en lien avec l'évaluation tandis que le second s'inscrit dans une perspective de transformation. L'un comme l'autre sont le plus souvent analysés dans le cadre d'approches inductives, fondées sur des enquêtes de terrain de nature qualitative, plus que par des hypothèses théoriques qu'il importerait de vérifier ou d'infirmer sur le terrain.

De manière concomitante, les outils RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises - se développent, en particulier depuis l'apparition de la norme ISO 26000<sup>71</sup>.

Ces différentes conventions d'évaluation des plus-values « hors comptabilité » des entreprises sont autant d'outils permettant d'investiguer en profondeur les activités, produits et services rendus. Par là, ils peuvent permettre de mettre en valeur des dimensions innovantes.

En dépit de la difficulté à définir l'innovation sociale selon des principes simples, on retient l'enjeu pour les années à venir d'élaborer de nouvelles modalités de coopération territoriale pour construire les bases du mieux vivre ensemble : coopération entre acteurs de l'économie sociale et solidaire, avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises, et plus largement avec l'ensemble des citoyens du territoire. C'est sans doute là l'une des plus values de se situer dans une dynamique d'innovation sociale.

du fait de l'étalement urbain (croissance plus forte en PACA qu'en moyenne nationale) et de l'installation des ménages dans des secteurs ruraux faute de foncier disponible ;

☉ sur la ressource en eau disponible (particulièrement en été du fait de la diminution significative des précipitations au printemps et des sécheresses plus fréquentes en été) et sa qualité (aggravation des phénomènes de pollution, salinisation des eaux souterraines littorales) provoquant des conflits d'usages : agriculture, production d'énergie hydro-électrique, tourisme et alimentation en eau potable.

L'encouragement des petites unités de production, le développement de l'agriculture biologique, l'accompagnement de l'auto-production pourraient compter parmi les pistes de développement.

## B. POUR UN INDICE TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Des outils d'évaluation interne d'une entreprise (qu'elle relève de l'économie sociale et solidaire ou pas) existent : guides d'évaluation de l'utilité sociale, Bilan Sociétal, Responsabilité Sociétale des Entreprises, etc. Plus ou moins spécifiques, contraignants et complexes, ils visent à questionner l'entreprise dans ses méthodes, finalités, moyens, et servent d'outils de pilotage du projet ou d'argumentaires de valorisation des impacts (économiques, sociaux, environnementaux) de l'activité.

<sup>71</sup> Plus d'info : <http://www.afnor.org/profils/centre-d-interet/rse-iso-26000>